

Congrès panafricain des laïcs catholiques

**Conférence : Les fidèles laïcs d’Afrique dans
l’Eglise-famille de Dieu ; un sacrement de
communions et de réconciliation**

Mgr Jean MBARGA
Evêque du Diocèse d’Ebolowa

INTRODUCTION

Ce thème ouvre à une réflexion à la fois théologique et pastorale. Nous l’abordons en privilégiant la relecture, l’évaluation et les perspectives qu’il suggère. Chacun de ses concepts permet de situer notre propos dans le contexte auquel ils appartiennent et permet leur relecture, leur évaluation et la formulation des perspectives.

Le concept de « fidèles du Christ » nous lie au Synode des Evêques sur la vocation et la mission des laïcs dans l’Eglise et dans le monde ainsi qu’à son Exhortation *Christifideles Laici*.

-Le concept de l’Eglise famille de Dieu est attaché à l’Assemblée Spéciale pour l’Afrique du Synode des Evêques, dont le thème « L’Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l’an 2000 : « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8) » (1994) et à L’Exhortation Apostolique post synodale *Ecclesia in Africa* (1995).

Le concept de sacrement nous fait penser à l’identité du laïc qui naît et vit des sacrements en vue de la mission de l’Evangile et nous lie à l’Encyclique *Redemptoris Missio* du Pape Jean Paul II (07-12-1990), qui indique de façon magistrale comment dans l’Eglise les fidèles du Christ peuvent être signe du Christ et de son Evangile et donc signe de communion et de réconciliation.

Le Concept de « Communion » est au Cœur du Concile Vatican II.

Le concept de « réconciliation » est lié à la deuxième Assemblée Spéciale du Synode des Evêques sur l'Afrique, sur le thème Paix, justice et réconciliation (2009) ainsi qu'à l'Exhortation Apostolique post-synodale *Africae Munus* (2011).

Sur la base de ces textes ecclésiaux, nous pouvons mener une étude sur la vocation et la mission des laïcs fidèles du Christ dans l'Eglise, famille de Dieu en Afrique : un sacrement de communion et de réconciliation.

Cette étude est dense, complexe mais nécessaire. Nous n'avons pas la prétention de l'épuiser. Heureusement, elle fait partie intégrante de ce grand congrès panafricain du laïcat dont les différentes contributions vont clarifier cette vision intégrale du laïcat.

Pour notre part, à partir d'une progression chronologique qui tient compte de l'histoire des événements évoqués : le Concile ; Le synode des évêques sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, (1987), l'Encyclique *Redemptoris Missio* (1990). La première assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (1994) ainsi que la seconde, (2009) nous allons tenter de relire, d'évaluer et de projeter la vocation sacramentelle des laïcs d'Afrique par rapport à la communion et à la réconciliation.

A la lumière de ces enseignements ecclésiaux, nous pouvons répondre aux questions suivantes :

- Qu'enseignent ces textes sur la vocation et la mission des laïcs et dans l'Église famille et dans le monde ?
- Qu'ont fait les laïcs africains de cet enseignement ?
- Quelles perspectives en découlent ?

Sur la base de ces réponses, nous allons considérer la réalité de l'engagement des fidèles laïcs du Christ dans l'Eglise en Afrique avec comme objectifs d'évaluer la force pastorale de cet engagement aujourd'hui.

Ce parcours sera suivi par des considérations sur les enjeux de la communion et de la réconciliation comme responsabilités des laïcs aujourd'hui particulièrement en Afrique dans l'Eglise famille de Dieu. Notre réflexion s'achèvera sur la question de la formation des laïcs africains.

I- LE LAÏC AFRICAIN ET LES ENSEIGNEMENTS DE L'EGLISE

1. Le Concile Vatican II et les laïcs

Le Concile Vatican II a voulu être une réponse forte à la crise de l'humanité qu'a été la 2^o guerre mondiale et la culture de guerre qui en découla (Jean XXIII, *Pacem in Terris*). L'Eglise a assumé sa responsabilité de mère et éducatrice en s'engageant dans la mission de reconstruire durablement la communion dans le monde. Le Concile comme œuvre de communion de l'Eglise pour le monde a ouvert des voies nouvelles pour une vie de communion dans l'Eglise et dans le monde. L'ecclésiologie conciliaire a reconnu et valorisé dans la spécificité et la complémentarité la vocation et la mission de chaque catégorie du peuple de Dieu. Cela a donné lieu à une église de baptisés, axée sur la Parole de Dieu, la mission, la personne humaine, sur la présence au monde, sur le pluralisme, les pauvres, la coresponsabilité... La liturgie conciliaire nourrie par la promotion de la Parole de Dieu a donné lieu à une plus grande communion dans la prière ad intra et ad extra. Le Concile a approfondi les relations multiformes de communion sociale : Eglise et société, Eglise et Etat, Eglise et communauté internationale, Eglise et religions chrétiennes et non-chrétiennes.

Le Concile a permis aux laïcs de valoriser leur vocation propre comme laïcs en tant que ministres du renouvellement de l'ordre temporel ! En plus, les laïcs ont vu reconnaître leur ministère dans l'Eglise pour des services spécifiques. Les maîtres-mots de cette spécificité furent la communion et la participation. Leur charisme dans l'Eglise les fait participer pleinement à la vie de l'Eglise et non en auxiliaires. A cette ouverture dynamique, les laïcs ont répondu par la création d'une floraison d'associations des fidèles : mouvements, instituts, communautés... pour assurer leur apostolat.

Le Concile Vatican II avec ses Constitutions et notamment le Décret *Apostolicam actuositatem*, a permis une régénération

dynamique et fructueuse de l'identité et de l'apostolat des laïcs ; l'apostolat des laïcs a été consolidé non pas seulement comme un apostolat pour les laïcs mais comme un apostolat avec et par les laïcs. Cet aggiornamento de l'identité du laïc et de son apostolat renforça une vraie communion des charismes au sein de l'Eglise entre les différentes catégories du peuple de Dieu. Les rapports entre le clergé et les laïcs ont été mieux orientés ; la place de la femme dans l'Eglise a été mieux intégrée. Dans les diocèses et les paroisses, les ministères et les conseils des laïcs se sont créés sans pour autant céder à la cléricisation du laïcat.

En considérant ces différents champs d'ouverture du Concile, on doit reconnaître que les associations des laïcs doivent encore s'investir dans les domaines telles que l'ecclésiologie, l'interreligieux, l'œcuménisme, l'apostolat biblique, la liturgie, la liberté religieuse, l'église et société ; ce sont autant de thématiques conciliaires qui mériteraient d'être approfondies et assumées dans la dynamique associative des laïcs. Une telle option approfondirait la mission de communion et d'ouverture ecclésiales des laïcs d'Afrique.

2. *Christifideles laici* et les laïcs

Christifideles laici est l'Exhortation Apostolique qui a suivi le Synode des Evêques de 1987 ayant pour thème du Synode de 1987 : **LA VOCATION ET LA MISSION DES LAÏCS DANS L'EGLISE ET LE MONDE, 20 ANS APRES LE CONCILE VATICAN II**,

Le Pape Benoit XVI déclara lors de l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les laïcs le 15/01/2008 ceci : « L'Exhortation Apostolique *Christifideles laici*, qualifiée de *magna charta* du laïcat catholique de notre temps, est le fruit mûr des réflexions et des échanges d'expériences et de propositions de la VIIème assemblée générale ordinaire du synode des évêques, qui eut lieu au mois d'octobre 1987 sur le thème : « Vocation et mission des laïcs dans l'Église et dans le monde ». Il s'agit d'une révision organique des enseignements du Concile Vatican II à propos des laïcs, - leur dignité de baptisés, leur vocation à la sainteté, l'appartenance à la communion ecclésiale, leur participation à l'édification de la communauté chrétienne et à la mission de l'Église, leur témoignage dans tous les milieux sociaux et leur engagement au service de la personne en vue de la croissance intégrale et pour le bien commun de la société -, thèmes surtout présents dans les Constitutions *Lumen gentium* et *Gaudium et spes*, tout comme également dans le Décret *Apostolicam actuositatem* » www.vatican.va

Cette Exhortation Apostolique a donné une plus grande ampleur à la vocation et à la mission des laïcs africains dans l'Eglise et dans la société ; avec elle , le laïc connaît au mieux son identité, sa dignité, sa responsabilité dans la communion et la mission de l'Eglise ; elle a su ouvrir une voie à l'épanouissement des laïcs ; cette Exhortation appelle encore aujourd'hui les laïcs à approfondir les points suivants :

- Que le fidèle laïc assume sa vocation à la sainteté, sa participation à la vie de l'Eglise-Communion, sa coresponsabilité dans l'Eglise-Mission , sa mission dans l'évangélisation, son apostolat pour la dignité de l'homme et de la famille ; son action dans la politique, l'économie sociale, la culture... ;
- Qu'il assure son service de la charité sous des formes et selon toutes les catégories telles que, les enfants, les jeunes, les femmes, les malades, les personnes âgées, dans la pastorale de l'Eglise ;
- Qu'il connaisse son droit et son devoir de formation...

3. Redemptoris Missio

L'Encyclique *Redemptoris Missio* (1990), a donné à toute l'Eglise, une grande lumière sur la mission actuelle de l'Eglise. Cette œuvre d'une grande portée éclaire sur la spiritualité de la mission, sa force et l'amour qu'elle témoigne à l'homme. Elle précise le contenu de la mission, les destinataires privilégiés que sont les pauvres. La mission s'assume dans l'universalité, dans l'inculturation et dans la gradualité. Elle est l'œuvre du Saint Esprit et a une portée mondiale (village global). Les laïcs dans leur diversité ont un rôle spécifique à exercer dans la mission : les laïcs, les hommes, les femmes, les enfants, la famille suivant leurs états, leurs capacités, leurs professions.

Cette Encyclique a rappelé les champs de l'apostolat de la mission aux laïcs et à toute l'Eglise entre autres :

- l'inculturation est la promotion d'une culture d'une société et d'une humanité nouvelles,
- une lecture des signes du temps ; l'émergence des hommes enracinés dans le Christ et son Evangile. Cf. le Pape Jean Paul II le 21/10/1992.

- Dans le contexte de la prolifération et du pluralisme religieux, le dialogue ne doit pas exclure la mission ; l'engagement des laïcs est aussi de faire des disciples au nom de Jésus.

4. *Ecclesia in Africa* et les laïcs

Dans le contexte de l'Afrique de ces années marquées par les guerres dans la région des grands lacs, le génocide du Rwanda, et la conscience aiguë des églises d'Afrique de leur identité et de leur particularité, l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique de 1994 a voulu apporter aux peuples d'Afrique les réponses de l'Eglise ; d'où ce thème « *L'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 : « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8) »* ; l'appel à vivre la valeur de la communion portée par l'Eglise famille de Dieu, vision inspirée par l'approche de l'inculturation est au cœur de l'Exhortation *Ecclesia in Africa* (1995). La nouveauté apportée par ce synode porte sur le concept de famille très central dans la culture africaine ; en effet, l'Eglise vécue comme famille de Dieu conçue sur le modèle de la Trinité Sainte a pour vocation et mission d'être signe et promotrice de la communion entre ses membres et entre les peuples. Construire la famille de Dieu sur terre, c'est-à-dire la communion entre les hommes, telle est la réalité de l'Eglise, telle aussi est sa mission en tant que "famille des enfants de Dieu".

Le synode a permis d'assumer en église l'identité africaine par la voie de l'inculturation dans ce double mouvement à savoir : l'évangélisation de la culture africaine et l'inculturation africaine de l'Evangile. Cette dynamique construit aujourd'hui la communion enrichissante de deux réalités celle de Dieu qu'est l'Evangile du Christ et celle des africains qu'est leur propre culture.

Après ce synode, les laïcs d'Afrique ont accentué leur apostolat en créant de nombreuses associations nouvelles, différentes des anciennes venues des églises mères d'Europe ; des associations totalement "made in Africa"; leur engagement dans les services pastoraux s'est intensifié ; une nouvelle croissance dans la personnalisation de la vie spirituelle est observée ; l'appel à l'autofinancement a eu des échos favorables ;

beaucoup d'églises particulières sont aujourd'hui portées par l'engagement des fidèles laïcs.

Dans ce synode, les laïcs ont été perçus comme les acteurs privilégiés de cette communion et de cette inculturation. La mission à eux confiée reste d'actualité.

Dans et par l'Eglise en Afrique, ils doivent assurer la croissance d'une Eglise profondément ancrée dans la vie des peuples africains ; ils doivent agir au cœur de la préservation de la famille, dans la bonne gouvernance des Etats africains ruinés par la corruption, dans la lutte contre toutes les discriminations sociales notamment l'ethnocentrisme source de tant de conflits :« Le 15 septembre 1995, en la Cathédrale de Notre-Dame des Victoires, à Yaoundé, aux africains dans leur diversité, lors de la session célébrative du synode le Pape Jean-Paul II disait en portugais :je cite la traduction française « *Ne laissez pas que les différences et les distances entre vous se cristallisent en murs qui peuvent vous diviser mais faites en sorte qu'elles deviennent plutôt des occasions et des appels à découvrir et à partager l'extraordinaire richesse du cœur du Christ* » . www.vatican.va Avec *Ecclesia in Africa*, le laïc a donc pour mission de bâtir une Afrique nouvelle unie portée par des valeurs humaines et chrétiennes.

5. *Africae Munus* et les laïcs

Dans un contexte, marqué par la persistance des conflits en Afrique, les crises répétées des jeunes démocraties, la crise économique installée dans les pays et les familles, la Seconde Assemblée spéciale du Synode des Evêques pour l'Afrique sur le thème : « *L'Eglise en Afrique, au service de la réconciliation, de la justice et de la paix* » (2009), est une réponse ecclésiale à tous ces défis pour l'avènement d'une Afrique nouvelle, une Afrique et réconciliée et libérée. L'Exhortation Apostolique post-synodale *Africae Munus* publiée par le Pape Benoît XVI (2011) est un vrai programme de pastorale sociale pour l'Afrique. Le Pape définit la vocation et la mission ecclésiale des laïcs dans ce contexte.

Avec toute l'Eglise d'Afrique, les laïcs ont à assumer le service, de la réconciliation, de la justice et de la paix pour faire face à la division, au conflit, la haine ; cette mission indispensable et salvatrice doit refaire nouvelles et paisibles les relations entre

les hommes et Dieu et les hommes entre eux. La réconciliation est la restauration de la communion. La réconciliation et la paix donnent lieu à la conversion, à l'amour retrouvé ; à la communion reconstruite, à l'amitié recréée, au pardon donné et accueilli, à la cohabitation pacifique, aux accords conclus, à la vie de famille, au dialogue entre tous au-delà des différences...

Dans les numéros 128 – 131, le Pape recommande la formation des laïcs, leur vie de sainteté dans le Christ, leur témoignage professionnel de chrétien, leur engagement dans la communauté, la politique, les universités catholiques.

En somme de cette lecture des textes magistériels émerge plusieurs concepts importants pour la perception, l'évaluation et la prospection de la communion ecclésiale en lien avec le laïcat africain :

Les binômes à considérer :

Charisme et ecclesialité

La participation et la communion ecclésiale

L'associativité et l'inter-associativité

La temporalité et le leadership catholique en église

La sacralité du temporel

La formation et cheminement

La formation et accompagnement

II- L'ENGAGEMENT DES LAÏCS DANS L'EGLISE ET LE TEMPOREL EN AFRIQUE AUJOURD'HUI

Sur la base de ces enseignements qui ont façonné et façonnent encore le laïcat africain, nous pouvons donner quelques appréciations sur l'engagement des laïcs africains dans l'Eglise famille de Dieu comme sacrement de communion et de réconciliation sur la bases des binômes retenus.

1) La participation et communion ecclésiales

L'engagement des laïcs en Afrique est effectif à tous les niveaux de l'Eglise sous des formes différentes ; On note au **SCEAM le Comité Panafricain de Coordination pour le Laïcat**, qui est l'organe de coopération et de formation du Laïcat ; il est urgent que cette instance fonctionne.

Au niveau national, un bref regard sur les conférences épiscopales nationales d'Afrique montre que les laïcs sont engagés à plusieurs niveaux ; laissant de côté l'aspect des employés, on trouve les laïcs actifs dans les commissions épiscopales où leurs compétences leur permettent de participer ; la commission de l'apostolat des laïcs étant davantage leur cadre privilégié d'engagement. Il est urgent de créer ou de faire fonctionner les conseils nationaux des laïcs comme plateforme de communion

Au niveau diocésain, la participation des laïcs dans la vie du diocèse est encore plus accentuée. On les trouve dans la plupart des commissions et services diocésains où leur compétence est requise. Les associations et les autres organisations de laïcs devraient vivre leur communion dans le conseil diocésain des laïcs.

Au niveau paroissial, la participation des laïcs atteint la plus forte expression ; ils forment autour du clergé l'église paroissiale. Avec le clergé, ils sont concrètement l'Eglise famille de Dieu dans la communion de tous ces membres : pastorale, liturgique, bénévolat...Les laïcs doivent se concerter pour une action commune dans les conseils ; un conseil paroissial des laïcs est à souhaiter.

Au niveau des communautés ecclésiales de base, les laïcs portent la vie de l'église ; ce sont eux qui agissent et animent et forment la communauté ecclésiale de base en communion avec toute l'église paroissiale et le clergé.

Pour tout dire en Afrique, ce constat du Pape Benoît XVI lors de l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical des laïcs s'applique fort bien à la vie des laïcs de l'Église d'Afrique : « La participation des laïcs s'est développée dans de nombreuses Églises particulières grâce aux conseils pastoraux, diocésains et paroissiaux. Celle-ci s'est révélée très bénéfique parce qu'animée par un véritable *sensus ecclesiae*. » 15/11/2008 www.vatican.va . Cette structuration est au service de la communion et de l'apostolat des laïcs dans l'Église ; ces structures rendent possible la vitalité de l'esprit de communion ecclésiale.

2) Les charismes de laïcs - Ecclésialité

Au cœur de l'implication multiforme des laïcs, dans la vie de l'Eglise, On peut identifier quelques regroupements particuliers qui permettent de mieux cibler les enjeux actuels. Le défi est que cette diversité s'enracine dans la communion ecclésiale.

- **Les catéchistes et témoins**

Ils sont les collaborateurs privilégiés du curé dans la paroisse. Avec lui, ils assument le trois « munera » ; il s'agit là d'un laïc quasi ministériel qui assume les missions de l'enseignement, la sanctification, le gouvernement. L'Église d'Afrique a une reconnaissance particulière pour ses catéchistes, ouvriers fidèles de la vigne du Seigneur dès la première heure de l'évangélisation. La valorisation de la dimension de témoignage chez les catéchistes est fondamentale au jourd'hui.

- **Les associations et mouvements et inter associativité**

Les associations et les mouvements sont autant de formes d'organisations fondées sur la communion de leurs membres et avec tout l'Eglise tant au niveau panafricain, national, diocésain, paroissial et à la base. L'Eglise d'Afrique connaît à ce niveau une effervescence extraordinaire. Pour une mobilisation des forces spirituelles il importe de promouvoir l'inter associativité comme plate-formes des stratégies pastorales communes.

On trouve des charismes variés :

L'action catholique qui offre un apostolat spécialisé par niveau les enfants (ACE), les jeunes (JEC), les intellectuels MIEC MIIC, les ouvriers (JOC) les familles (ACF), les travailleurs MMTC, les ruraux (JAC), les dames (dames Apostoliques, les femmes (catholic women association)... Mais on constate un recul de l'action catholique en Afrique, pourtant l'action catholique par sa méthode VOIR, JUGER, AGIR, favorise la formation d'un laïc leader militant et engagé dans la société. L'Eglise d'Afrique a besoin de l'action catholique, il faut la relancer.

Les associations et mouvements mariaux sont très nombreux ; ils déclinent les litanies de la Vierge Marie ; chacun se spécialisant dans une caractéristique de la figure ecclésiale de la Vierge Marie. Une plateforme des associations mariales est à souhaiter.

Les dévotions diverses : de nombreuses associations développent une spiritualité et un engagement fondé sur la vie soit des articles de la foi soit sur des personnes divines ou des saints et saintes de l'Eglise.. on peut citer le Sacré-cœur, la Divine miséricorde, sainte Anne, le MEJ,... Une plateforme de la vie dans la foi commune est à mettre sur pied.

- **Le renouveau charismatique**

Ses membres ont une foi vivante à l'Esprit Saint qu'ils prient et invoquent avec une particulière insistance. Le Renouveau charismatique fait souffler sur notre Eglise d'Afrique une pentecôte permanente. Ces groupes assez variés ont une grande organisation à tous les niveaux : continental, national, diocésain, paroissial...cf. le dernier Congrès du Renouveau Charismatique tenu ici à Yaoundé (2011). Par des congrès à tous les niveaux, le renouveau charismatique développe une dynamique de communion ecclésiale vivante.

- **Les Communautés nouvelles**

Les Focolari, les Neo catéchuménat, la communauté sant'Egidio... développent un apostolat spécifique et multidimensionnel en Afrique. On souhaite un espace d'intercommunion de ces communautés nouvelles.

De façon générale, les associations des laïcs ont besoin de se conformer aux normes canoniques en se dotant de textes constitutionnels, statutaires pour leur organisation et leur fonctionnement, leur spiritualité. On doit être attentif aussi, à l'alternance, aux valeurs démocratiques dans l'attribution des responsabilités en vue d'un leadership de service et non de pouvoir. La question de la gestion des fonds financiers communs est urgente : il faut la transparence et l'honnêteté et surtout le sens du bien commun et de la justice. L'associativité des laïcs doit rester ouverte à l'inter-associativité pour agir en église dans le respect des charismes.

- **Les œuvres sociales**

Les laïcs sont en nombre important engagés dans plusieurs œuvres sociales de l'Eglise, certes comme personnel mais aussi comme chrétien. Le témoignage chrétien est attendu ici pour monter le lien entre foi et engagement au travail. Les enseignants catholiques peuvent-ils faire une grève contre leur Evêque alors

que l' Eglise a des structures de dialogue ? On peut citer au niveau associatif,

La Caritas à tous les niveaux, les commissions et les comités « *justice et paix* », les services de développement, les services de l'éducation catholique, les services catholiques de santé...

Cette richesse de l'apostolat des laïcs dans l'Eglise d'Afrique est le signe de la richesse charismatique de l'Eglise entière. Elle appelle aussi plus de communion et un engagement soutenu dans la double fidélité au charisme et à l'ecclésialité de chaque association.

3) L'engagement ecclésial du laïc dans le temporel en Afrique

a) Le problème

En ce qui concerne l'apostolat des laïcs dans le temporel en Afrique, la question est complexe. Les laïcs exercent bien des activités séculières ; cependant, le lien entre foi et vie est à développer tant par l'individu que par la communauté. Le témoignage chrétien à donner en ces milieux temporels n'y trouve pas toujours l'accueil espéré. Le milieu séculier tend vers une laïcité réservée qui impose aux fidèles laïcs une grande discrétion voire un effacement et même un syncrétisme troublant. Le temporel doit être évangélisé. Mais comment ? Seul, le laïc y arrive difficilement. Ensemble, c'est possible ! Mais sous quelle forme de mobilisation dans ce contexte de laïcité ? Au niveau ecclésial, la question est de savoir ce que nous pouvons faire pour soutenir l'apostolat des laïcs dans le temporel ?

b) Temporalité et leadership catholique : Apostolat privé personnel et apostolat organisé dans le temporel

On distingue deux dimensions : l'apostolat privé personnel et l'apostolat organisé :

- **Apostolat personnel**

L'apostolat chrétien du laïc africain dans sa vie de tous les jours, dans son milieu professionnel, sa famille, toujours et partout é été porté par ses convictions chrétiennes.

Ce modèle d'apostolat privé est resté discret, silencieux mais efficace. Mais Il s'est posé le problème du lien entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité : comment rester fidèle à sa foi chrétienne dans l'exercice de ses fonctions temporelles

même dans un contexte peu favorable à ses valeurs profondes ? A ce niveau, l'apostolat personnel s'est appuyé sur la conscience formée des laïcs ; en leur âme et conscience, le laïc s'efforça de donner un témoignage chrétien. Il partagea avec le monde les richesses multiples de sa foi et son témoignage rendit compte de l'espérance qui est en lui comme chrétien catholique. De toute façon, le laïc africain témoin de l'Évangile a cultivé la disponibilité à l'Esprit saint pour renouveler son milieu. Il subsiste cependant cette tension entre les convictions chrétiennes à vivre et les pressions contraires d'une société laïque portée par une éthique non chrétienne. Il s'agit de former les laïcs à être les leaders dans la société pour la renouveler de l'intérieur.

c) Pour l'apostolat organisé dans le temporel : les mouvements de professionnels ou par profession

Il s'agit de l'apostolat des laïcs d'Afrique qui s'exprime sous forme associative. Dans ce domaine les regroupements sont formés sur la base des thèmes et des professions tels que : les enseignements primaires secondaires et universitaires, la formation intellectuelle, la professions sanitaires, les acteurs économique, les professionnels, la vie culturelle... cf. Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n° 549 Cet apostolat des laïcs est resté faible en Afrique. Il n'a été développé. Le besoin de former des laïcs comme forces d'opinion, de pression, d'actions dans la société est énorme

Pourtant son importance est capitale. C'est à travers cet apostolat que le renouvellement évangélique de la société est possible dans les domaines fondamentaux tels que la personne humaine, la culture, l'économie et la politique. Les associations ou mouvements de ce type qui existent déjà doivent être soutenus. D'autres relevant des domaines inexplorés doivent aussi être promus. Voici par exemple quelques domaines possibles qui ont été expérimentés ailleurs : les regroupements des pharmaciens catholiques, des médecins, des enseignants, les chrétiens du monde rural, des grandes écoles, les foyers de charité, les malades et handicapés, les tiers ordres JIC, Mouvements chrétiens des cadres, retraités, des acteurs politiques, des entrepreneurs et des dirigeants, des juristes,... The Kenya Movement of Catholic Profession-als (KMCP)

III- LES LAÏCS, SACREMENT DE LA COMMUNION ET DE LA RECONCILIATION EN AFRIQUE

Par rapport à ce qui est à la fois appel à la mission des laïcs comme sacrement de communion et de réconciliation, plusieurs questions sont à considérer pour définir une identité et une mission pertinentes du laïc africain :

- **Laïcat et leadership**

Quel laïc en Afrique peut être sacrement de communion et de réconciliation ?

Tout d'abord, l'enjeu que nous voulons privilégier est de savoir qui doit être ce fidèle laïc du Christ pour l'Afrique de ce temps ? Quelle est son identité ?

Ce laïc africain d'aujourd'hui peut se décrire comme un croyant du Christ (foi), un mystique dans le Christ, (prière et espérance), un prophète de l'Évangile dans la société (mission et témoignage), un serviteur de l'Église (ministère), un bâtisseur de l'histoire et un organisateur de la société (charité). Cf. Mgr Jean ZOA.

- **Dans l'Église, le lien de la foi, de la culture et de la vie des laïcs est nécessaire pour la communion et la réconciliation.**

Les laïcs ont leur foi chrétienne à vivre et à promouvoir. Cette foi est menacée par un réel mouvement de syncrétisme qui mêle tant d'autres croyances, de religiosités à la foi chrétienne que l'Église n'approuve pas. Telle est la question que pose la rencontre de la foi et de la culture. Comment sortir des dérives de l'inculturation mal comprise et vivre une vie de foi bien intégrée dans la culture. Une réflexion de fond est à mener sur cette communion authentique et compétente entre la foi du fidèle laïc et sa culture africaine, son engagement et la fidélité ecclésiale.

- **Sacralité du temporel : Quelle Afrique les laïcs ont à bâtir ?**

Au nom de leur foi et grâce à la doctrine sociale de l'Église, les laïcs sont au service de la communion et de la réconciliation dans la société. Ils doivent promouvoir les valeurs d'équilibre que l'Exhortation Apostolique Post-synodale *Africae munus* enseigne.

Ces laïcs formés et compétents peuvent jouer un rôle de premier plan dans la construction de la société et de la croissance de l'Église en Afrique.

La vocation et la mission du laïc dans une Afrique émergente et dans l'Église doit porter sur un projet de société, une vision

profondément évangélique et donc humaine de l'Afrique qui construit concrètement dans la société la communion et réconciliation. En voici quelques options.

1- La promotion de la dignité de la personne humaine

La culture africaine, les valeurs évangéliques et le respect des droits de l'homme doivent donner aux laïcs des convictions fortes et de la détermination pour promouvoir sous des expressions et engagements divers la dignité de la personne humaine, bafouée et même méconnue dans beaucoup de pays africains aujourd'hui

2- La sauvegarde de la famille

Le couple, dans le modèle africain, père-mère (enfants) et le modèle chrétien biblique, est à sauvegarder face à des modèles différents que certains courants de pensées actuelles tentent d'imposer et mettent aussi en cause la forme fondamentale de la famille africaine, le mariage et tous les liens de parenté qui font la cohésion sociale et les équilibres inter et intra familiaux. La sacralité de la famille et le respect de ses membres sont à promouvoir.

3- La nation

Le passage de la tribu-ethnie à la nation, s'opère en Afrique avec beaucoup de lenteurs et de pesanteurs. On note le déficit d'une vraie conscience nationale et du sens du bien commun, le tribalisme et les crises identitaires ethniques à répétition, les stigmatisations et les discriminations de toutes sortes ; fort du sens chrétien du bien commun, de l'humanisme évangélique et de l'ouverture actuelle à la nationalité et à l'internationalité, le laïc doit promouvoir la cohésion nécessaire entre la tribalité et la nationalité et faire enseigner davantage le sens de l'universalité de la vie des sociétés, le respect du vivre ensemble et de ses valeurs, le dialogue des différences culturelles et religieuses.

4- La Politique

La démocratie comprise comme une forme d'organisation sociale qui privilégie la participation de tous à la vie nationale, constitue un vrai défi en Afrique. Les jeunes démocraties africaines se démarquent difficilement des formes non consensuelles du pouvoir.

La lutte pour la conservation du pouvoir est devenue la source de toutes les tensions sociales, même des conflits armés.

Comment humaniser par l'évangile l'accès au pouvoir et permettre que les nations africaines se construisent dans le respect des droits citoyens de la justice, la paix et les valeurs démocratiques ?

5- L'Economie

Les économies africaines ont besoin de productivité, d'industrie, de croissance et les potentialités économiques africaines ont besoin d'être mises en valeur.

La gestion des biens souffre de la corruption élargie et le désintérêt du bien commun.

L'Afrique reste pauvre, consommatrice et dépendante dans tous les secteurs de l'économie mondiale.

Les laïcs, fort du sens de la fraternité évangélique et du sens évangélique du développement doivent vouloir et servir une Afrique qui aime ses enfants, qui promeut le sens du bien commun, la gratuité du service et la transparence dans la gestion.

6- Le travail et l'emploi

On note le chômage massif notamment des jeunes ; les injustices et abus dans l'embauche et le licenciement ; la condition précaire des salaires, l'exigüité de la couverture sociale des travailleurs et des citoyens, l'assurance maladie ; autant de défis à affronter. Le laïc fort de son humanisme évangélique et de la justice, de la paix et du développement doit s'engager pour un travail plus humain et décent en Afrique ouvert à tous.

7- L'environnement naturel

Entre l'exploitation des ressources naturelles et la préservation de la nature, il y a plus qu'un équilibre à trouver, il y a une éthique à instituer ; celle de la bonne gestion des ressources naturelles et la juste utilisation des redevances pour les générations actuelles et futures. Bref, sur la base de l'Évangile et de la culture africaine, au nom de leur foi, les laïcs africains doivent proposer des projets à la société, à nos pays et contribuer à les réaliser.

Etre sacrement de la communion et de la réconciliation dans la société signifie pour le laïcat africain porter à la société les valeurs évangéliques du salut dans le Christ.

IV- LA FORMATION- CHEMINEMENT ECCLESIAL

Pour réaliser ces objectifs, l'Eglise doit organiser la formation des fidèles laïcs de telle sorte qu'ils connaissent bien ce qu'ils croient ! Qu'ils rendent compte de ce qu'ils croient, qu'ils vivent ce qu'ils croient, qu'ils aiment ce qu'ils vivent et qu'ils se réalisent dans ce qu'ils vivent.

- Promouvoir les communautés ecclésiales de base ;
- Assurer leur formation en Ecriture sainte, en catéchèse, en Doctrine sociale de l'Eglise ;
- Mettre en place des universités catholiques pour la formation des intellectuels témoins de l'Evangile dans le monde.
- Pour les catholiques africains engagés dans la vie publique : formation, accompagnement pour le témoignage des laïcs dans le monde.
- Pour les familles, promouvoir la famille et ses droits.

▪ **Les femmes catholiques**

Qu'elles soient initiées à la formation, la responsabilisation et la protection des femmes contre certaines idéologies des agences des Nations Unies.

▪ **Les hommes catholiques**

Qu'ils soient formés à devenir des pères responsables ! Des bons et fidèles époux ; des acteurs catholiques organisés en association pour mieux assumer des engagements et des témoignages.

▪ **La jeunesse de nos communautés**

Qu'ils promeuvent l'apostolat des jeunes et l'encadrement étroit.

▪ **Les enfants**

- Qu'ils promeuvent l'organisation des enfants dans des associations pontificales missionnaires
- et l'apostolat de l'enfance.

FORMATION -ACCOMPAGNEMENT ECCLESIAL

Les prêtres dans les associations et mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles.

1) Le lien de fécondité pastorale et spirituelle entre le prêtre et les laïcs organisés en mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles est authentique. Comme aumônier ou comme assistant ecclésiastique, le prêtre représente au sein de ces lieux

ecclésiaux, l'âme pastorale de l'Eglise. Il y assure un ministère exigeant qui doit tenir compte à tout moment de la maturité spirituelle des laïcs déjà formés qui lui sont confiés.

Pour ma part, ces lieux ecclésiaux, ont besoin d'un type de prêtre précis, celui qui est fidèle au Concile Vatican II qui a su restaurer la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et que précise l'Exhortation Apostolique de *Christifideles laici*.

Lorsque les laïcs réclament des aumôniers pour leur organisation, ils recherchent ce modèle de prêtre conciliaire, qui croit, à la communion ecclésiale, à la responsabilité et à la collaboration de toutes les catégories du peuple de Dieu.

Les axes de l'accompagnement pastoral du prêtre auprès de ces lieux ecclésiaux sont :

- La direction spirituelle des membres et groupes ;
- La vie sacramentelle des membres et groupes, notamment la liturgie eucharistique ;
- La lectio divina et la révision de vie ;
- L'éclairage doctrinal et la diffusion de l'enseignement de l'Eglise ;
- L'entretien des liens ecclésiaux entre les laïcs organisés et la communauté ecclésiale paroissiale, diocésaine et universelle.

2) L'accompagnement pastoral des laïcs est très enrichissant pour la vie et le ministère des prêtres en plusieurs points :

- Il fait vivre l'expérience conciliaire : Eglise, peuple de Dieu.
- Après « *Ecclesia in Africa* », le prêtre fait l'expérience de l'Eglise, famille de Dieu.
- On dit souvent aux laïcs : « *l'Evêque vous donne un prêtre, à vous d'en faire un aumônier* ». L'accompagnement des laïcs est en soi une école de pastorale. Le prêtre y apprend l'art de paître les brebis dans le respect de leurs spécificités : être à la fois père, frère et ami.
- L'une des fortes expériences de cet accompagnement est la pastorale de l'amitié, « *je ne vous appelle plus serviteurs, mais amis* » Jn 15, 15. Un assistant ecclésiastique fonde sa pastorale sur l'amitié évangélique.
- L'esprit de service est fondamental. Comme aumônier, l'accompagnement veut dire: « que les laïcs grandissent et que moi je diminue ». Cette charge pastorale n'est pas en réalité une charge de gouvernement, mais davantage une école de don gratuit de soi, qui vise la responsabilisation des

laïcs, leur maturité ecclésiale, surtout l'effacement de l'aumônier qui fait faire et non qui dirige comme un Curé aurait tendance à faire. C'est l'esprit de la gratuité de service.

Suivant la spiritualité de Jean Baptiste : « Qu'il croisse et que moi je diminue ». Que le laïc croise et que l'aumônier diminue .

3) L'accompagnement pastoral des laïcs organisés par les prêtres rencontre des difficultés.

- La trop grande diversité des charismes des organisations des laïcs, ne facilite pas l'assimilation en profondeur de leurs attentes. Il faudrait, pour être efficace, former un prêtre pour chaque mouvement spécifique, mais la réalité pastorale suppose le cumul qui fait qu'un prêtre suit parfois plusieurs mouvements de laïcs aux charismes différents. Cela explique la superficialité de l'accompagnement.
- Beaucoup de prêtres confondent le rôle d'aumônier à celui de Curé-chef. Cela explique les tensions observées ici et là entre les laïcs et leur aumônier ; le manque de formation explique cela.
- Les rapports entre clerc et laïc ne sont pas encore bien assainis malgré la clarté de l'enseignement de l'Eglise. En beaucoup de situations, ces rapports s'apparentent en une lutte de pouvoir. Le déficit de l'esprit de communion en est souvent la cause.

En somme, les organisations ecclésiales des laïcs en Afrique sont une force inestimable pour l'Eglise et l'Evangelisation ; il est souhaitable que les prêtres en prennent largement conscience et se forment à l'accompagnement des laïcs avec la passion de l'année de l'Evangile.

En somme, les équilibres à tenir dans cette mission sacramentelle des laïcs dans l'Eglise sont :

Charisme et ecclésialité

La participation et la communion ecclésiale

L'associativité et l'inter-associativité

La temporalité et le leadership catholique en église

La sacralité du temporel

La formation et cheminement

La formation et accompagnement

CONCLUSION

L’apostolat des laïcs en Afrique s’est bien développé. 50 ans après le Concile de Vatican II, nous pouvons rendre grâce à Dieu pour la fécondité de l’apostolat des laïcs ; l’associatif est en œuvre, l’ecclésial aussi, l’urgence est sur le formatif et le performatif. Tel est aujourd’hui, l’enjeu de l’Apostolat des laïcs en Afrique.

Les fidèles du Christ, hommes et femmes ont répondu à l’appel du Seigneur en s’engageant en profondeur dans l’évangélisation.

Nous rendons grâces à Dieu également pour l’enseignement digne, précis et systématique que l’Eglise a donné sur le laïcat et sa mission. Nous disposons aujourd’hui d’une pensée théologique et pastorale riche dans ce domaine sur tous les aspects relatifs au laïcat dans l’Eglise et les sociétés. Ces productions théologiques et pastorales ont permis de mieux comprendre et d’approfondir au sein de l’ecclésiologie de Vatican II, la spécificité ecclésiale des laïcs.

Bien plus, nous disposons à ce jour, d’une riche expérience de la formation des laïcs, leur vocation et leur mission. Des formules diverses de formation théorique, pratique, ont contribué à faire acquérir aux laïcs une compétence certaine dans leur apostolat.

Mais aujourd’hui plus que hier, la demande en formation est plus que jamais insistante, persistante même. Oui, la moisson dans l’apostolat des laïcs reste abondante, mais les ouvriers formés sont peu nombreux, oui ! Prions donc le maître de former plus de laïcs et de nous les envoyer pour la moisson.

La formation des laïcs, nombreux et disponibles sur la base du riche enseignement ecclésial et des expériences de formations antérieures, est à la fois urgente et possible.

Le thème est de mon exposé à un vaste programme pour la vocation et la mission des laïcs d’Afrique ; pour le réaliser, nous proposons :

- Qu'il soit mis à la disposition des Diocèses un programme basique de formation des laïcs pour leur apostolat ;
- Qu'on crée ou soutienne des instituts spécialisés à l'apostolat des laïcs ;
- Qu'il soit créée un premier institut panafricain de l'apostolat des laïcs qui systématisera, pour le bien, des laïcs engagés dans nos églises d'Afrique et de leurs aumôneries, prêtres, religieux et religieuses, la masse de connaissances, des expériences et des charismes pour l'approfondissement de l'apostolat et l'affinement de leur créativité ecclésiale. Un tel institut sera le point de départ d'un vaste réseau de tels instituts spécialisés dans l'apostolat des laïcs dans les Eglises locales d'Afrique.

En somme, il s'agit, pour donner vie à la communion et à la réconciliation, d'aider les laïcs à approfondir et de soutenir l'associativité, l'inter-associativité, l'ecclésialité, l'inculturation, la formation, la compétence, la spiritualité, la temporalité, la mission et la coordination des engagements spirituels et temporels des laïcs en Afrique.

Ce congrès devrait permettre de proposer aux laïcs africains une vision commune de leur vocation et de leur mission dans l'Eglise et la société qui fonde et promeuve leur engagement effectif et efficace, personnel et communautaire spirituel et temporel.